

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL DU JEUDI 9 MARS 2023



Absent : Rietmann Sylvain * Absent excusé : Cousaert Nicolas

Le Procès-verbal de la réunion de conseil du 09 Février 2023 ne fait l'objet d'aucune remarque et celui-ci est validé à l'unanimité des membres présents.

A1 ► Présentation et approbation des comptes de gestion et administratifs 2022 du budget communal et du Budget Lotissement "Champs Malins"

Il est présenté au conseil municipal le bilan financier de l'année 2022 : les comptes administratifs sont acceptés à la majorité des membres présents. (Monsieur le Maire a quitté la salle et s'est abstenu lors du vote).

- Budget Communal

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Prévisions Budgétaires 2022	503 966.00 €	503 966.00 €	722 618.00 €	722 618.00 €	1 226 584.00 €	1 226 584.00 €
Opérations de l'exercice 2022	357 137.31 €	547 991.05 €	269 176.77 €	258 837.56 €	626 314.08 €	806 828.61 €
Résultat de l'exercice: A		190 853.74 €	10 339.21 €		10 339.21 €	190 853.74 €
Résultats reportés Année 2021 : B		26 412.33 €	161 365.78 €		161 365.78 €	26 412.33 €
Total A+B		217 266.07 €	171 704.99 €		171 704.99 €	217 266.07 €
Résultat de clôture : C						45 561.08 €

- Budget annexe : Lotissement

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions 2022	716 778.23 €	732 284.23 €	709 216.00 €	709 216.00 €	1 425 994.23 €	1 441 500.23 €
Opérations de l'exercice 2022	12 817.05 €		28 582.32 €		41 399.37 €	- €
Résultat de l'exercice A	12 817.05 €	- €	28 582.32 €	- €	41 399.37 €	- €
Résultats reportés B 2021		214 697.82 €	208 515.17 €		208 515.17 €	214 697.82 €
Résultat de l'exercice: A+B= C	12 817.05 €	214 697.82 €	237 097.49 €	- €	249 914.54 €	214 697.82 €
Résultat 2022		201 880.77 €	- 237 097.49 €			- 35 216.72 €

A2 ► Approbation du Compte de Gestion 2022

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022, le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 est conforme et n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

A3 ► Affectation du Résultat d'Exploitation de l'exercice 2022

Le compte administratif de l'exercice 2022 du budget communal fait apparaître :

- un excédent de Fonctionnement de 217 266.07 €
- un déficit d'Investissement de171 704.99 €

Au budget primitif 2023, ce résultat sera affecté comme suit :

* Section d'Investissement/ Dépenses :

Compte 001 : Déficit d'Investissement reporté 171 704.99 €

* Section d'Investissement/ Recettes :

Compte 1068 : Exécution du virement à la section d'investissement..... 171 704.99 €

* Section de Fonctionnement/ Recettes :

Compte 002: Excédent de Fonctionnement reporté :45 561.08 €

B : Forêt communale de MONTROND : Modification foncière des surfaces relevant du régime forestier.

Le Maire fait savoir au Conseil Municipal que la commune a fait l'acquisition en pleine propriété des parcelles cadastrales suivantes :

Référence cadastrale	Canton	Contenance	Surface sur laquelle l'application du régime forestier est demandée	Anciens propriétaires
		Cadastrale Totale (ha)	(ha)	
ZM 49	Au Malrochet	0,8380	0.8380	<i>Gindre Michel</i>
ZL 107	Sous le Château	0,2048	0,2048	<i>Consorts Paillard Yvonne</i>
ZI 79	Les Saugets	0,3667	0,3667	<i>Consorts Paillard Yvonne</i>
C 233	Pièce Liaudi	0,5540	0,5540	<i>Consorts Paillard Yvonne</i>
ZE 34	Aux Cinq Chênes	1,9800	1,9800	<i>Brocard Josette</i>
ZI 71	Les Champs Chauds	0,8140	0,8140	<i>Cuenin Alice</i>
ZI 72	Les Champs Chauds	0,6810	0.6810	<i>Cuenin Alice</i>
ZE 3	Les Près Personniers	0,4180	0.4180	<i>Cuenin Alice</i>
D 387	Près Gilet	0,4123	0,4123	<i>Paillard Françoise</i>
D 388	Près Gilet	0,7950	0,7950	<i>Paillard Françoise</i>
			7.0638 Ha	

Ces parcelles désignées permettraient d'accroître le patrimoine forestier géré de manière durable.

Par conséquent, le Maire propose au Conseil Municipal de les intégrer à la forêt communale relevant du régime forestier, soit une surface totale de 7 Ha 06 A 38 Ca.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, demande l'application du régime forestier sur une nouvelle surface de 7 Ha 06 A 38 Ca.

Informations : Présentation de la future remplaçante de l'actuelle secrétaire.

Lors de la dernière réunion de conseil municipal, les élus ont validé la création d'un emploi permanent à temps non complet, un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Suite à l'immersion d'une semaine pour chacune des 4 candidates retenues pour découvrir le métier de secrétaire de mairie, c'est Mme Vallet Sophie d'Andelot en Montagne qui a été embauchée pour occuper le poste à compter du 28 Février 2023. La future remplaçante de l'actuelle secrétaire travaillera donc en binôme avec Annie jusqu'à la fin de l'année...et découvrira ainsi plusieurs facettes de sa mission...

Le Maire : Patrice Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrice Maire', written over a horizontal line.

La Secrétaire de séance : Céline Acerbis

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Céline Acerbis', written over a horizontal line.